NOUVEAU GENÈVE
LE MAGAZINE DU GRAND GENÈVE

P. 52

FERNEY-VOLTAIRE
Des projets en sursis

TRIMESTRIEL | # 03 | JUIN 2023 > IMMOBILIER | URBANISME | MOBILITÉ |

P. 30

URBANISME

LE LÉMAN, UNE RESSOURCE SOUS PRESSION

Plages | Transports | Énergie

R 28134 - 003 : 4,90 €

ENTRETIEN

Frédérique Perler
Cheffe des Constructions de la Ville de Genève
"Nous donnons la priorité à la rive droite"

DÉBAT

Autoroute du Chablais
Nécessaire ou néfaste ?

VITRINES

La mutation d'un centre commercial bâti autour de la voiture

La transformation du centre commercial les Nouvelles Galeries à Annecy permet de mesurer l'évolution de la société et les mutations de l'espace public. La place de la voiture est questionnée.

Par **Christophe Catsaros**

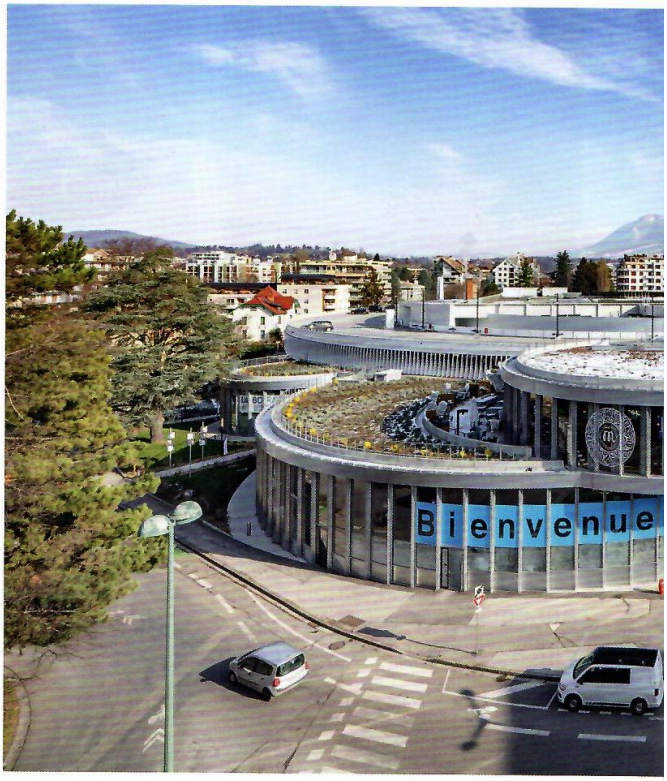

Les Nouvelles Galeries, centre commercial emblématique des Trente Glorieuses situé au cœur d'Annecy. Image : Luc Boegly

Les Nouvelles Galeries, centre commercial emblématique des Trente Glorieuses situé au cœur d'Annecy, étaient initialement composées d'un cube central cerné d'un anneau de stationnement automobile. L'architecte, Antoine Dory, s'était inspiré d'un magasin Macy's dans le Queens, à New York, construit par le cabinet d'architecture Skidmore, Owings & Merrill (SOM) en 1965. Le pays était alors en pleine mutation et le centre commercial inauguré en 1970 devait être un indice supplémentaire de l'importance croissante de l'automobile dans la société. Son architecture témoigne des efforts de motorisation de la société française au tournant des années 1960. L'élégante construction place la voiture au plus près de la boîte opaque abritant le centre commercial. Cette disposition permet, grâce à l'optimisation de l'espace, d'éviter le disgracieux no man's land des parkings de surface, perçus déjà en 1970 comme envahissants. Curieusement, plus que le centre commercial, c'est l'anneau lui servant de parking qui a fait l'objet d'un traitement architectural. Celui-ci, dans sa conception initiale, oppose à la ville une forme parfaitement circulaire protégée par un claustra composé d'ailettes hélicoïdales. Ces ailettes qui font le tour du bâtiment génèrent aussi un élégant effet cinétique.

L'ouverture de l'anneau des Nouvelles Galeries

Le premier réflexe de l'architecte Manuelle Gautrand, invitée au début des années 2010 à réfléchir à une extension et rénovation des Nouvelles Galeries, fut de déborder l'anneau de stationnement par l'ajout de satellites semi-circulaires. Ces ajouts permettent de rompre l'aspect fermé du parking en établissant une véritable interface urbaine. Cette nouvelle organisation transforme ainsi le pilotis de l'anneau en mail commercial reliant le cube central aux nouveaux satellites. Elle augmente alors la surface commerciale sans pour autant altérer l'identité architecturale du bâtiment initial et crée par la même occasion d'importants espaces publics intérieurs. Grace aux extensions, l'effet unitaire de l'anneau de stationnement permet de le différencier des abords du centre commercial. Le nouvel écosystème urbain qui se met en place s'organise par la disposition de trois accès. L'entrée centrale est à l'ouest, face au lac et au centre-ville. L'entrée sud donne sur l'avenue du Parmelan et reprend les codes de la façade vitrée sur le boulevard. Celle à l'est jouxte la rampe circulaire de sortie du parking et permet au mail de fonctionner comme un véritable axe de circulation traversant d'ouest en est. La diversification de la forme circulaire reflète l'intention de créer un morceau de ville au lieu de l'équipement

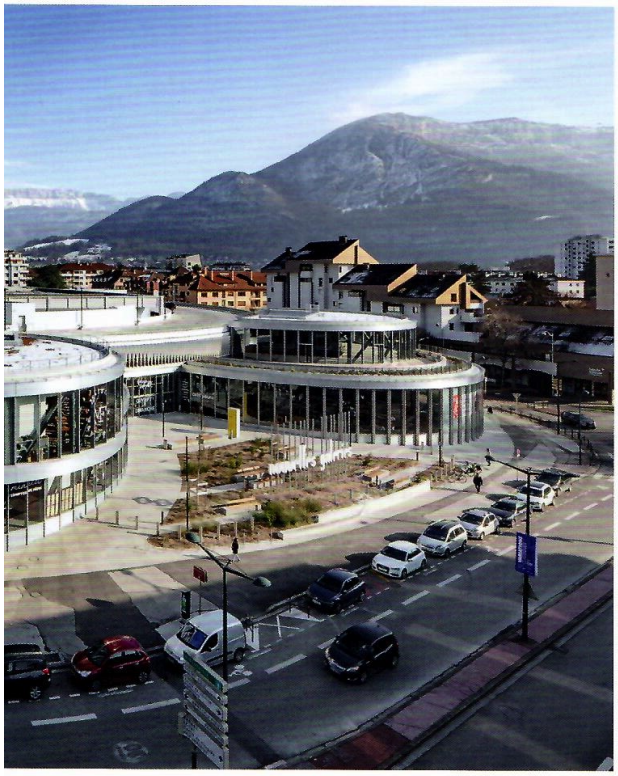

homogène proposé au client avant la reconversion. Manuelle Gautrand explique qu'elle n'a pas cherché à nier ni à engloutir la forme circulaire de l'anneau initial. Elle a travaillé avec les mêmes clés en respectant les lignes directrices de la conception initiale et les a simplement réinterprétées.

Le retour des vitrines

Les satellites font bien plus qu'ajouter de l'espace utile au centre commercial. Ils rétablissent une interface, par l'intermédiaire de vitrines sur rue, élément clé de l'identité urbaine des grands magasins. Les Nouvelles Galeries d'Annecy étaient, au moment de leur création, une sorte de manifeste automobile contre le piéton et son attribut fétiche : la vitrine sur rue. Un acte d'iconoclasme moderniste qui consiste à affirmer la nature purement utilitaire et automobile des espaces de commerce. Les satellites inversent complètement cette logique, sans pour autant renoncer au caractère fonctionnel d'un grand parking à disposition du client. En définitive, l'ajout prothétique de Manuelle Gautrand aura permis à la marchandise de déborder du cercle auquel elle était assignée. Ce débordement crée des brèches autorisant la ville à entrer à son tour dans le centre commercial.

Une mixité des activités pas retenue

En conclusion, si le débordement de l'anneau initial parvient à créer un authentique espace urbain, de nature à renouveler l'attractivité du centre commercial, il peine à apporter à cet ensemble la pluralité qui en aurait fait un vrai morceau de ville. La proposition initiale de Manuelle Gautrand prévoyait l'ajout de logements et d'équipements sociaux et culturels. Le maître d'ouvrage a préféré poursuivre avec des solutions moins expérimentales et plus identifiables. Les Nouvelles Galeries forment un centre commercial homogène, suffisamment attrayant pour concurrencer le commerce en ligne en pleine expansion. Il reste néanmoins en deçà de cette mixité qui mêle indistinctement logements, commerce, loisirs et lieux de travail. Signe révélateur de cette prudence, le bureau de poste, bien que situé dans l'un des satellites, ne donne pas vers l'intérieur du mail. Le service public n'a pas été jugé assez "sexy" pour côtoyer les enseignes du centre commercial. C'est peut-être le point de divergence le plus important avec un même projet qui aurait été réalisé en Suisse. La mixité des fonctions commerciales et de service aurait été beaucoup plus affirmée. Un jour, il y aura peut-être une crèche sur le toit avec vue sur le lac. Probablement lors de la prochaine mutation. ■

L'anneau dans les années 1970. Image : DR

Architecte : Manuelle Gautrand Architecture
Décoration intérieure : Studio David Thulstrup (dk)
Propriétaire & investisseur : Citynove - groupe Galeries Lafayette
Promoteur & constructeur : Legendre Développement
Surface existante : 17 500 m²
Surface finale : 27 500 m²
Montant des travaux : 45 M€ HT
Écoconception : label BREEAM, niveau "excellent"
Dates clés :
Études : 2011-2018
Chantier : 2019-2022
Livraison : été 2022